

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES  
ÉCOLE JEAN XXIII

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le  
Lundi 11 septembre 2023 à 18 h30,  
À l'école Jean XXIII

### ÉTAIENT PRÉSENTS

Geneviève Bellavance, parent  
Mylène Burelle, parent  
Mélanie Demers, parent substitut  
Caroline Dugas, parent  
Véronique Labonté, parent  
Anick Roy, parent  
Joanie Mongeau, enseignante  
Mélanie Tétreault, enseignante  
Tricia Tremblay, enseignante  
Louise Tarte, orthopédagogue  
Melanie Berger, personnel de soutien  
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde

### PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

### AUTRES PERSONNES

### ÉTAIENT ABSENT(S)

Rachelle Ekra, parent

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;

➤ PRISE DES PRÉSENCES

➤ VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente du conseil d'établissement, madame Mylène Burelle, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

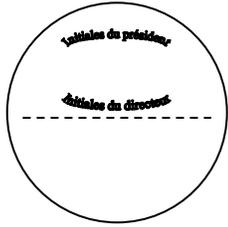
### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec l'ajout 14.1 Photo scolaire.

CÉ # 22-23-071

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution  
ou annotation

CÉ # 22-23-072

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2023 ;

Il est proposé par madame Caroline Dugas, et résolu :  
QUE le conseil d'établissement approuve le procès-verbal de la séance du 21 juin 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2023 ;

Pas de suivi.

### 5. BONNES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ;

- Projet aide à la classe : Accepté avec un budget de 105 000\$
- Vente chandails : Le calcul se fera cette semaine.
- Belle rentrée technique, c'est toujours un succès !
- Moi, toi, nous : Cette année, il y aura 2 soirées avec les parents.
- Classe kangourou : Des élèves de 1<sup>re</sup> année qui pourront faire des réintégrations au régulier selon leur rythme.

### 6. PAROLE AU PUBLIC ;

Il n'y a pas de public.

### 7. RAPPORT ANNUEL 2022-2023 ;

Sera fait pour l'assemblée générale.

### 8. SORTIES ET ACTIVITÉS/AUTORISATION SORTIE AU VILLAGE ;

Il est proposé par madame Mélanie Tétreault, et résolu :  
QUE le conseil d'établissement approuve les sorties à pied dans le village pour l'année scolaire 2022-2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par madame Anick Roy, et résolu :  
QUE le conseil d'établissement approuve les sorties présentées (voir tableau).

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

\*Madame Josée Malenfant quitte la réunion à 18h55\*

### 9. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (REPOGRAPHIE) ;

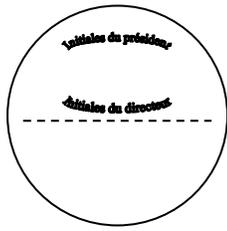
Il est proposé par madame Véronique Labonté, et résolu :  
QUE le conseil d'établissement approuve les frais chargés aux parents.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 22-23-073

CÉ # 22-23-074

CÉ # 22-23-075



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jean XXIII**



N° de la résolution  
ou annotation

**10. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE/LEVÉES DE FONDS ;**

Il est proposé par madame Louise Tarte, et résolu :  
QUE le conseil d'établissement approuve le don de 2000\$ remis par la Friperie de Ange-Gardien pour aider nos familles dans le besoin.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, et résolu :  
QUE le conseil d'établissement approuve les prix pour la levée de fonds, soit 30\$ pour le coffret rouge et 33\$ pour le coffret bleu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ;**

L'assemblée générale se tiendra le 21 septembre à l'école Jean XXIII.

**12. COMITÉ DE PARENTS ;**

**13. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS ;**

**14. VARIA**

**14.1 PHOTOS SCOLAIRES**

Cette année, il n'y aura pas de photos de fratrie, l'horaire de la journée avec 17 groupes ne le permettant pas.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE ;**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par  
Madame Geneviève Bellavance, et résolu :  
QUE la séance soit levée, à 19h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 22-23-076

CÉ # 22-23-077

\_\_\_\_\_  
Mylène Burelle, présidente

\_\_\_\_\_  
Dominique Benoit, directrice